

**Les conditions de location :**

La prise en charge de tout matériel implique l'acceptation des conditions générales de location ci-après :

- Le client est responsable du matériel et de la mise à disposition de celui-ci.
- La location est due que le matériel soit utilisé ou non.
- Toute manutention supplémentaire (escalier, accès éloigné,... ) sera facturée.
- Pour éviter toute contestation, le client est tenu d'être présent à la livraison et à la restitution du matériel pour vérification. Aucune réclamation ne sera prise en compte ultérieurement.
- Tout matériel rendu détérioré fera l'objet d'une facturation supplémentaire pour remise en état.
- Le prix de location s'entend matériel non installé sauf accord préalable.
- Le matériel est loué pour une journée, un weekend ou pour un période déterminée suivant accord.  
Eventuellement, la société se réserve la possibilité de livrer ou de reprendre le matériel avec un délai maximum de 24 heures.
- En cas de perte ou de casse, le produit manquant sera facturé aux prix de remplacement.

**Le déplacement :**

Le déplacement est facturé en sus. La société ne saurait être responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure tel que panne, grève, intempéries,...

**Assurance**

Notre société est assurée contre tout risque Responsabilité Civile. Le locataire doit, de son côté, s'assurer pour tout risque de vol, perte ou détérioration. Le matériel est sous son entière responsabilité jusqu'à la date de retrait ou de restitution.

**Règlement**

En vertu de la loi 92-1442 du 31/12/1992, nos conditions de règlement sont les suivantes :

Un acompte de 30 % sera demandé à la réservation et un chèque de caution à la prise en charge. Le solde du règlement sera effectué au retour du matériel loué .

En cas de retard de paiement, le montant de la facture sera majoré de plein droit, sans mise en demeure, d'un intérêt de retard calculé sur la base de 1 fois et demi le taux légal. Tout frais encouru pour réclamation de paiement (lettres de relance, timbre, téléphone, lettres recommandées, etc.) sera intégralement refacturé.